



Le notaire vous conseille lors des étapes importantes de votre vie

Suivez les aventures de votre notaire toutes les semaines du 22 septembre au 8 décembre 2008 dans le journal Tout l'Immobilier.



EPISODE 5/12

Le transfert d'entreprise

Tout propriétaire d'entreprise est confronté un jour ou l'autre à la question du transfert de son entreprise donc de sa succession.

De nombreuses entreprises ne survivent pas au décès de leur propriétaire et sont liquidées faute d'une planification de la relève, d'où la nécessité de prendre suffisamment tôt des mesures concrètes.

Certains entrepreneurs souhaiteront que leur entreprise demeure dans la famille et soit transmise (de leur vivant ou à leur décès) à l'un de leurs descendants par exemple. D'autres préféreront la vendre à un tiers et assurer ainsi un revenu de retraite.

Quel que soit le cas de figure, la transmission d'une entreprise ne se fait pas sans difficulté d'ordres juridique, fiscal, financier – et psychologique.

La succession d'une entreprise est un processus qui nécessite de la réflexion, de la planification, du temps et du doigté. Pour en assurer le succès, adres-



sez-vous à un professionnel en planification successorale. Consultez un notaire, c'est plus sûr.

Chambre des Notaires de Genève

Permanence tous les jeudis de 10h à 18h30 -
13, rue Verdaine - www.notaires-geneve.ch